

ULATION

oute la ville va-t-elle bientôt avoir rouler à 30km/h?

use poursuit le passage de la limitation de vitesse à 30km/h dans les quartiers.

édi 15 janvier, les travaux dans plusieurs rues ier Saint-Simon au sud-Toulouse. Pendant cinq ; les services travaux de vont procéder à la mise de Saint-Simon « qfin le quartier », comme l'a iaire Pierre Cohen aux

s. ratégie de circulation : nouvelle. Depuis plu- ; années, de nombreuses la ville sont passées e configuration. « Nous paucoup insisté sur ce lui fait qu'aujourd'hui la de partie des rues situées ur des boulevards est 30 km/h, si ce n'est la rue et la rue du Languedoc. la mise en zone 30 se fait grande des habitants, en

s'est passé à Saint-Simon où nous avons tenu compte des remarques et contributions que nous avons reçues lors des Commissions de quartiers, des Conseils de sec-teurs et des ateliers spécifiques », explique Bernard Marquié, l'ad-joint à la mobilité et aux dépla-cements. C'est ce qui va se passer en 2013 puisqu'à l'heure actuelle aucun passage en zone 30 n'est



ves, en témoigne le nombre d'accidents corporels sur ces zones : « zéro l'an dernier », affirme l'élu.

Et une enquête sur la zone pilote des Chaliers montre une diminution du trafic ainsi qu'une diminution notable des acci-dents.

Seules 24 % des rues de Toulouse sont à 30 km/h
Malgré ces bons chiffres, les craintes de ceux qui pourraient penser qu'à moyen terme, tou-tes les voies de circulation de la commune vont passer à 30 km/h peuvent être dissipées. Ce jour-là n'est pas arrivé. « Nous n'avons d'ailleurs pas les moyens finan-ciers de tout faire en même temps », sourit Bernard Mar-quié. Cela n'a par ailleurs jamais été envisagé par la Ville.

Sur le territoire de la Commu-nauté urbaine 382 km de rues sont aujourd'hui limitées à 30 km/h, soit 12 % des voies. Sur ces 382 km, 227 se trouvent sur la commune de Toulouse (24 % des voies). Il y a bien de la marge. D.S-S.

3 QUESTIONS À

Roland Murat et Alexandre Lévy

Instigateurs du concours international « Le Théâtre s'affiche ».

« Ce concours constitue la mémoire du théâtre amateur »



« Le Théâtre s'affiche », qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un concours international élisant, tous les 2 ans, les plus belles affiches du théâtre amateur. Nous avons eu envie il y a 5 ans de créer un événement qui mettrait à l'honneur le travail des petites compagnies, souvent de qualité, pour annoncer leurs spectacles. C'est aussi une façon de consti-tuer une mémoire de ce type de théâtre.

Comment se présente cette 3^e édition ?

Plutôt bien ! On attend entre 80 et 100 affiches de toute la France, d'Europe... et même d'ailleurs : 4 créations doivent par exemple nous être envoyées du Québec ! Un jury com-posé de professionnels du théâtre, de comédiens et d'élus décernera 9 prix, dans 3 catégories : jeune, adulte et festival. Il y aura aussi un prix Coup de Cœur du public et, première cette année, le grand public peut voter via le site de la mani-festation pour attribuer le Prix de l'Internaute.

Quelle est la procédure pour participer ?

Il suffit de nous envoyer 2 exemplaires de votre affiche par courrier – une sera exposée et l'autre conservée à titre d'ar-chive – ainsi qu'une par e-mail (ltheatreaffiche@yahoo.fr), avant le 22 février. Tout est détaillé sur www.ltheatreaffiche.org.

D.R.